

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2026), le Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

Cette édition « Dis-moi dix mots d'un monde à venir », nous invite à réfléchir ensemble au monde qui se profile et nous pousse à explorer tous ses possibles à la fois ceux que nous redoutons et ceux que nous souhaitons. S'intéresser à l'avenir, c'est d'abord comprendre le présent, notre infime place dans l'immensité. Penser le monde de demain permet de questionner nos choix et notre responsabilité dans tous les aspects de notre vie.

Consultez les définitions sur le site :
<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>



Pour plus d'information :

Ministeri de Relacions Institucionals, Educació i Universitats
Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i Projectes Educatius
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300

Concours

« REDIS-MOI
des mots
d'un monde À VENIR »



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS



Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2025 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Catégorie 1

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »

Catégorie 2

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
- SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME
- SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »

1. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours Redis-moi des mots d'un monde à venir ».

2. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2).

À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).
- le nom de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

3. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 14 avril 2026 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri de Relacions Institucionals,
Educació i Universitats**

**Àrea de Convenis, Relacions Internacionals i
Projectes Educatius**

**Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria**

4. Le jury sera composé d'un représentant du Ministère des Relations Institutionnelles, de l'Éducation et des Universités, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.

5. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 100 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

**Toute participation suppose l'acceptation du
règlement de ce concours.**

*Notre monde à venir n'est pas écrit d'avance. Ce
devenir entre présent et futur (continuum) se
décide aujourd'hui. À vous de trouver les mots
pour façonner le monde de demain !*

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- ALUNIR
- ANTICIPATION
- CONTINUUM
- DYSTOPIQUE
- HUMANOÏDE
- PARTICULE
- PROGRAMMER
- SIDÉRAL
- THÉORIE
- TRANSMUTER